Listen to this article

Jacques 2 : 14-26

Texte d'or : « *La foi sans les œuvres est morte.* » – V. 20.

Beaucoup ont supposé qu'il y avait un conflit doctrinal entre St. Paul et St. Jacques, le premier regardant la foi comme un élément important du Christianisme, le dernier insistant sur le fait que les œuvres ont la priorité. Ce conflit de pensées s'est plus ou moins perpétré au cours des âges et demeure avec nous aujourd'hui. Nous soutenons qu'il n'y avait nullement un tel conflit entre les apôtres et que le sujet, correctement compris aujourd'hui, ne laisse aucune place pour la controverse. Paul insiste sur le fait que l'Alliance de la Loi était une alliance basée sur des œuvres et que personne ne pouvait être justifié sous elle, parce que personne ne pouvait accomplir des œuvres parfaites et que, en conséquence, tous les juifs se trouvaient sous une condamnation. Il précise que l'Alliance Abrahamique originale était meilleure et supérieure à l'Alliance de la Loi, parce que ses dispositions n'exigeaient pas des œuvres parfaites, impossibles à l'homme déchu ; mais, à la place, elle le testa suivant une autre ligne, la ligne de sa foi. St. Paul n'a pas voulu dire, et n'a pas dit, que les œuvres étaient sans valeur aux yeux de Dieu; mais, se rendant compte que les juifs, en se confiant en leur Alliance spéciale de Loi, insistaient plus sur les œuvres que sur la foi, il attire avec insistance leur attention sur le fait que, en ce qui concernait les Israélites spirituels de la classe d'Isaac, les héritiers de l'alliance originale de Sarah, la foi doit être considérée comme la norme. Sous cette Alliance, celui qui atteindrait le genre approprié de foi serait acceptable par Dieu. Cette alliance ne se prononce pas pour une foi sans œuvres, mais elle indique comme nécessaire un développement approprié de la foi, quelque chose de plus que la croyance initiale en un *" Dieu qui est et qui est un rémunérateur de ceux qui le cherchent diligemment. "* – Hébreux 11 : 6.

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

La foi est une question d'étapes et de développement ; et il n'est possible qu'à une foi développée de nous apporter la bénédiction promise dans l'Alliance Abrahamique. Ceci impliquerait des œuvres, dans la mesure où elles seraient possibles, comme preuves de notre foi. Néanmoins, aucun d'entre nous ne peut être justifié par des œuvres, parce que nos meilleures œuvres sont imparfaites. Notre jugement, notre épreuve, dans sa dernière analyse est : *" Qu'il vous soit fait selon votre foi " (*Matthieu 9 : 29). St. Jacques a probablement remarqué chez certains une tendance à aller à l'extrémité opposée en matière de foi, et à ignorer entièrement les œuvres. Il ne prétend pas que quelqu'un pourrait faire des œuvres qui le justifieraient devant Dieu, mais il insiste simplement sur le fait que si le bon genre de foi était développé dans le cœur, il porterait sûrement du fruit et cela se manifesterait extérieurement, selon les circonstances. Assurément, c'est une position saine et entièrement en accord avec les paroles de notre Seigneur : *" Vous les reconnaîtrez à leurs fruits "* – Matthieu 7 : 16.

Venant dans un verger rempli de fruits, nous pouvons rapidement discerner les différentes sortes d'arbres par leurs fruits. Ainsi en est-il du Chrétien. S'il professe avoir la foi en Christ, nous sommes disposés à le reconnaître en tant que frère, mais *" si quelqu'un n'a pas l'esprit de Christ, il ne lui appartient pas "* ; c'est pourquoi, nous recherchons des preuves de l'esprit, de la disposition, du caractère du Seigneur en tous ceux qui professent être ses " membres ", ses " frères " (Romains 8 : 9). Si nous voyons en un frère peu de l'esprit (de la disposition) du Seigneur, nous sommes alors enclins à nous demander depuis combien de temps il connaît le Seigneur et se déclare consacré à Lui. Nous trouvons ainsi parfois des " bébés en Christ " qui, depuis le temps qu'ils ont connaissance du Seigneur, devraient être plus développés et avoir une plus grande mesure de son esprit. Nous devrions veiller à ne pas les considérer, dans n'importe quel sens du mot, comme des instructeurs appropriés ou des exemples.

Par contre, chez certains, nous pouvons très rapidement discerner l'Esprit de Christ : leur gentillesse, leur humilité, leur patience, leur amour fraternel, leur amour. Et si, comme parfois cela arrive, ces qualités se développent rapidement chez certains de ceux qui sont venus tout récemment à la connaissance de la Vérité, nous pouvons nous en réjouir d'autant plus avec chacun d'eux, porteur de ces fruits. La qualité du fruit développé, le développement du cœur, indiqueraient

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

qu'un jeune de ce genre, sous l'angle de l'âge, pourrait être un des frères anciens, même si, parce que c'est un novice, l'Église ne peut pas encore considérer que l'heure est venue de le faire accéder formellement à la position officielle " d'ancien ".

L'ENGENDREMENT, PUIS LA VIVIFICATION

En d'autres termes, les enseignements de St. Paul et de St. Jacques peuvent être entièrement harmonisés, en se rappelant les paroles du premier : *" Mais Dieu…alors même que nous étions morts dans nos fautes, nous a vivifiés ensemble avec le Christ… "* (Éphésiens 2 : 4, 5). Après que le pécheur, mort par les offenses et sous la condamnation, eut, par la grâce de Dieu, entendu parler de Christ et accepté sa part de l'œuvre rédemptrice par la foi, il " est justifié par la foi " [Cette pensée de l'auteur sur la Justification est sa première pensée. Selon les précisions qu'il a fournies à la fin de sa carrière terrestre, la Justification s'opère à la consécration. Voir l'AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR, dans le Volume 6, AUX PAGES VIII et IX.] , avant d'avoir eu un quelconque laps de temps pour produire des œuvres ou du fruit de quelque sorte que ce soit. Alors si, suivant les directives et les instructions du Seigneur, il se présentait lui-même en sacrifice vivant au Seigneur pour prendre sa croix et suivre les traces de Jésus, l'acceptation de son sacrifice par le Père signifierait son engendrement à une nouvelle nature, au plan spirituel en tant que " Nouvelle Créature ". Si l'esprit d'engendrement n'est pas perdu, s'il ne meurt pas, une œuvre de transformation progressera. Bientôt une vivification ou une activité résultera de la présence du Saint Esprit dans le corps mortel. Si ce processus continue, finalement la " Nouvelle Créature " sera rendue parfaite et prête pour la naissance sur le plan spirituel, par la résurrection. C'est de cette manière que notre Seigneur fut, par sa résurrection, le Premier-né de beaucoup de frères, et nous, ses frères, nous naîtrons " d'entre les morts " au temps convenable, si nous sommes fidèles. Mais si l'étincelle de vie périt, nous deviendrons des réprouvés et n'expérimenterons aucune naissance par la résurrection.

De ce point de vue, nous sommes prêts à discerner que lorsque Dieu commence à nous guider, Il le fait selon les lignes de la foi, et que c'est à notre foi que les promesses de Dieu font appel. Par ces *" excessivement grandes et précieuses*

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

promesses " touchant notre foi et l'activant, Dieu travaille en nous, d'abord pour nous amener à vouloir et, ensuite, à faire son bon plaisir. Avoir la volonté de faire bien est de première importance et provient entièrement de la foi. Le " faire ", qui résulte de cette foi, est l'action de Dieu au travers de celle-ci et correspond à la " vivification " de la naissance naturelle. La période de cette vivification peut venir plus vite ou plus tard, mais la force, la vigueur de l'enfant qui n'est pas encore né est habituellement estimée par le degré de la vivification manifestée. Ainsi en est-il du Chrétien. Quand sa foi se sera développée suffisamment, le degré de son activité dans l'obéissance à Dieu au service de la vérité, de la justice et des frères indiquera la force ou la faiblesse de son développement spirituel.

L'examen de conscience à ce propos est tout à fait approprié. Si nous avons entendu, vu, goûté la grâce de Dieu et l'avons appréciée, et si aucun désir de servir notre gracieux Père ou d'aider les autres, en vue des mêmes bénédictions que celles dont nous nous réjouissons, n'a été manifesté, cela implique que notre vitalité spirituelle est très faible et en danger de périr. Mais si, au contraire, nous brûlons d'un amour fervent pour le Seigneur et apprécions son grand Plan de Salut, et si sommes consumés par le désir de faire connaître les bonnes nouvelles aux autres pour leur bénédiction, leur raffermissement, leur édification et leur participation à la foi divine, cela devrait nous encourager. Nous devrions remarquer également que Jésus a particulièrement aimé et favorisé Pierre, Jacques et Jean, les plus zélés, les plus vigoureux et les plus énergiques parmi les apôtres, de même que Paul, nous pouvons en être sûrs.

SOYEZ ZÉLÉS ET REMPLIS

St. Jacques poursuit son point de vue et essaye de réveiller ceux qui ont une mesure de foi, mais qui ne sont pas allés jusqu'au point de la vivification. Il demande quel bénéfice y aurait-il pour nous de dire que nous avons la foi si nous n'avons pas des œuvres correspondantes, pour témoigner de notre foi, quelque imparfaites que puissent être les œuvres. Il demande (Version Révisée) : " *Est-ce que cette foi peut le sauver ?* " Nous répondons, non. Comme St. Paul le déclare, c'est la foi œuvrant par amour, qui compte. Mais c'est la foi qui compte, et pas les œuvres, parce que la foi peut être parfaite, totale ; mais la perfection des œuvres

nous est impossible, parce que nous avons ce trésor de la nouvelle nature dans un vase de terre.

Pour illustrer ce point, il suggère que dire à un frère en la foi nécessiteux que Dieu l'aidera et le laisser partir sans le soulager, quand il est en notre pouvoir de le faire, ne serait pas une foi que Dieu approuverait. Cela voudrait plutôt dire que nous nous sommes trompés nous-mêmes, et cela ne nous serait d'aucun profit. Ainsi la foi qui ne produit aucune œuvre, de quelque sorte ou degré que ce soit, ne peut être appelée une foi vivante, parce que, jusque-là, elle n'a donné aucun signe de vie, elle n'a montré aucune preuve de vivification.

St. Jacques précise clairement sa pensée en disant : *" Mais quelqu'un dira : Toi, tu as la foi ; et moi, j'ai les œuvres. Montre-moi ta foi sans les œuvres, et moi, je te montrerai la foi par mes œuvres. "* Il désigne à nouveau le point particulier de la foi juive en un seul Dieu par opposition à la croyance des païens en de nombreux dieux. Il dit aux frères juifs : " Vous vous vantez d'avoir connaissance du seul Dieu, vivant et véritable, mais ce n'est sûrement pas l'ampleur de votre foi dans cette direction ; parce que les démons croient et tremblent. Ô, homme vain, la foi sans les œuvres est stérile. Elle ne peut jamais t'apporter la vie, la naissance. " Une foi qui ne conduirait pas à l'obéissance, en harmonie avec les capacités, est donc infructueuse pendant cet âge de l'Évangile, de même que des œuvres imparfaites ne justifiaient pas à la vie sous l'Alliance de Loi.

ILLUSTRATIONS DE LA FOI ET DES ŒUVRES

Notez le cas d'Abraham, le " père des fidèles ". Il est écrit qu'il croyait en Dieu, et que sa foi lui fut imputée à justice. Mais quelle dose de foi est exigée et dans quelle mesure est-elle impliquée dans les œuvres ? Jacques précise que Dieu a testé d'une manière décisive la foi d'Abraham, qui aurait été démontrée inefficace, si elle ne s'était pas développée jusqu'au stade de la vivification, celui des œuvres résultant de l'obéissance. Ce fut des années après que la promesse fut faite, quand Isaac, la postérité de la promesse, fut parvenu à la stature de jeune homme, que Dieu commanda qu'il fût sacrifié sur l'autel, préfigurant ainsi comment tout le Christ, la véritable postérité d'Abraham (Galates 3:29), doit passer par l'épreuve de la foi

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

jusqu'au point de l'obéissance, même jusqu'à la mort, la mort en sacrifice.

Puis, craignant d'avoir donné un exemple d'une foi et d'une obéissance si élevées qu'il nous découragerait, St. Jacques choisit et développe devant nous une autre illustration de la foi et des œuvres, celle de Rahab la prostituée. Elle avait foi en Dieu, mais cette foi ne lui aurait été d'aucun profit si elle ne s'était développée jusqu'au point d'être active et de se déployer dans un service utile, mettant temporairement en péril ses intérêts, pour aider les espions. Manifestement, elle n'aurait jamais fait de telles œuvres sans foi, et c'est cette foi qui plaît particulièrement au Seigneur. Mais la foi n'aurait pas plu au Seigneur, si elle n'avait pas produit des œuvres correspondantes. Ainsi, nous voyons comment les œuvres sont liées à notre justification, en rapport avec notre foi, qui est la base de nos œuvres.

LE CORPS SANS L'ESPRIT

St. Jacques récapitule cette pensée, disant, *" Car comme le corps sans esprit est mort, ainsi aussi la foi sans les œuvres est morte. "* Certains pourraient penser que l'auteur de ces mots s'était égaré en comparant le corps à la foi et l'esprit de vie aux œuvres, et ils pourraient supposer que l'illustration devrait être inversée, à savoir, qu'il y aurait lieu de comparer le corps aux œuvres et l'esprit de vie à la foi. Mais Jacques a exprimé le sujet correctement. Un corps doit d'abord exister avant que n'importe quel esprit de vie puisse y être introduit. Ainsi la foi doit exister avant qu'elle puisse être vivifiée par une activité. Mais la vivification est absolument nécessaire avant que nous puissions naître de l'esprit dans la première résurrection.

Malgré tout ce que nous avons écrit à ce sujet, particulièrement dans les Études des Écritures, Volume VI, certains de nos chers amis nous écrivent de temps en temps, étant perplexes, désireux de savoir quelle conduite ils devraient adopter à l'égard des frères (et parfois de frères éminents) dont les œuvres ne correspondent pas à la foi qu'ils professent. Par exemple, nous avons récemment reçu une lettre qui notait le fait qu'un frère, éminent dans la Vérité, chez qui se tenait habituellement les réunions, avait un faible pour les boissons alcoolisées. Les frères ont craint que si

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

les réunions étaient supprimées à sa maison, il n'y participerait pas, ailleurs. Ils ont exprimé le désir de connaître la volonté du Seigneur concernant la ligne de conduite à suivre.

Nous fûmes contents de remarquer leur amour pour le frère ainsi que leur démarche en faveur de la Vérité, craignant que la faiblesse du frère n'apporte à la cause de Christ une mesure de déshonneur. Nous avons conseillé que soit encore traité comme frère celui qui s'est égaré, parce que sa faiblesse pouvait être d'ordre héréditaire et dans une grande mesure contraire à sa propre volonté ; mais nous avons également émis l'avis qu'un frère avec cette faiblesse ne devrait d'aucune façon être présenté au monde comme un représentant éminent de la Vérité. Agir ainsi déshonorerait la Vérité et serait également nuisible au frère, qui pourrait en venir à estimer que sa faiblesse a été admise par les frères comme excusable. Encouragé de cette manière, il pourrait manquer de déployer en la circonstance l'énergie nécessaire, manquer de permettre à sa foi de travailler en lui, de le diriger, de contrôler sa chair mortelle, comme les Écritures l'exigent.

Avec une totale sympathie et amour fraternel, nous croyons néanmoins que le frère n'est pas aidé par la ligne de conduite suivie par l'assemblée; il serait préférable pour lui que les frères lui adressent des reproches affectueux et déplacent la réunion de sa maison. S'il possède une mesure de l'esprit du Seigneur, de l'esprit d'humilité et d'amour pour les frères, une telle conduite serait un reproche des plus utiles, plaçant devant lui, et devant tous, les normes élevées de la conduite chrétienne. A-t-il été dit que cette attitude pourrait le conduire à s'opposer à la Vérité ? Nous répondrons que les Écritures nous préviennent que notre Évangile est *"aux uns une odeur de mort pour la mort, et aux autres une odeur de vie pour la vie "* (2 Corinthiens 2 : 16). Toute notre responsabilité est de faire la volonté du Seigneur de la façon la plus aimable, la plus douce, la plus affectueuse possible, mais avec cette force et cette assurance qui imprimeront une leçon sur ceux qui sont soumis à notre influence et à l'influence du Seigneur par notre intermédiaire.

Nous venons de recevoir une lettre d'une chère sœur qui est en contact avec la Vérité depuis quelques années et qui s'y intéresse profondément. Elle nous écrit qu'elle vient maintenant seulement de prendre conscience des merveilleux privilèges qui sont siens, en rapport avec l'œuvre de la moisson et avec le privilège

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

consistant à *" annoncer les vertus de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière "*. Cette chère sœur vient seulement maintenant d'être entièrement vivifiée, stimulée par la Vérité. On peut s'attendre à ce qu'il en résulte de bonnes choses. Non seulement d'autres pourront être amenés, par elle, à la connaissance de la Vérité, mais elle pourra également amener son propre cœur en pleine harmonie avec le Seigneur et développer une plus grande similitude de caractère avec Lui, en manifestant les fruits et les grâces de l'Esprit saint. Cette vivification vint en liaison avec les efforts de la sœur en vue de vivre à la hauteur des divers traits particuliers du vœu au Seigneur. Nous espérons recevoir des échos semblables de la part d'autres personnes qui auront été pareillement bénies et stimulées, pour pratiquer de bonnes œuvres pour le Seigneur, les frères et la Vérité.

WT 1909 p. 4377

Copyright © Association des Etudiants de la Bible